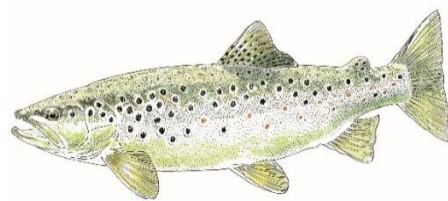
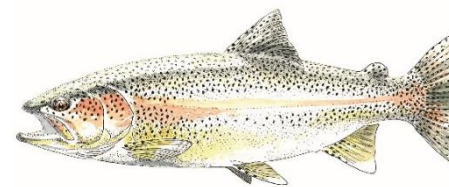




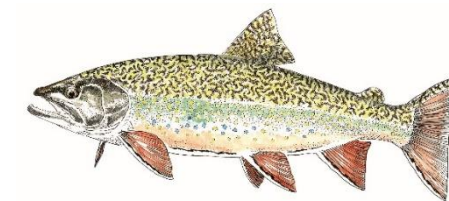
CALENDRIER DES LACHERS DE TRUITES A PARTIR DU 11 MAI 2020



Truite fario (TRF)



Truite arc-en-ciel (TAC)



Saumon de fontaine (SDF)

DERNIERE MISE A JOUR : MERCREDI 27 MAI 2020 à 17h00

Lieux	Catégorie piscicole	Secteurs	AAPPMA	Quantités	Observations	Espèces	
SECTEUR NORD							
Le Curé	2 ^{ème}	Bouhet	Carpe Aunisienne	50 kg	1 lâcher le 13 mai	TAC	
SECTEUR EST							
La Boutonne	1 ^{ère}	De Dampierre/Boutonne à Nuaillé/Boutonne	Vairon Boutonnais	700 kg	2 lâchers de 350 kg les samedis 16 et 30 mai	TAC, TRF	
		De Nuaillé/Boutonne au pont du Faubourg Taillebourg à St-Jean d'Angély	Pêcheurs Angériens	200 kg	1 lâcher le 12 mai	TRF	
	2 ^{ème}	Saint-Jean d'Angély : du Quai Saint-Jacques au plan d'eau de Bernouet		200 kg	1 lâcher le 15 mai	TAC	
L'Antenne	1 ^{ère}	Entre Cressé et l'ouvrage de Bagnizeau	La Truite des Touches	150 kg	1 lâcher le 20 mai	TRF, TAC	
		De l'ouvrage de Bagnizeau au Seure	Gaule Mathalienne	500 kg	1 lâcher de 250 kg le 15 mai + 1 lâcher de 250 kg le 29 mai	TRF, TAC, SDF	
SECTEUR OUEST							
Plan d'eau de Béliçon	2 ^{ème}	Rochefort	Loutre Rochefortaise	180 kg	Les lâchers prévus les 22 et 29 mai (2 x 60 kg) seront réalisés. Le lâcher de 60 kg prévu initialement le 15 mai est reporté à une date ultérieure.	TAC	
Etangs de Saint-Hippolyte		Saint-Hippolyte	Gaule St-Hippolyte-Cabariot	150 kg			1 lâcher prévu. Pêche à partir du samedi 16 mai
Lac de Cabariot		Cabariot	Gaule Marennaise	200 kg	1 lâcher de 200 kg sera réalisé le vendredi 22 mai matin		
Canal Charente-Seudre		Port du Lindron à Marennes		200 kg	Le lâcher de 200 kg prévu le 16 mai est repoussé au samedi 30 mai		
La Seudre		Du lieu-dit « La Foye » (Cravans) au lieu-dit « La Jacqueline » (Le Chay).	Seudre-Atlantique	500 kg	1 lâcher de 250 kg semaine 20 + 1 lâcher de 250 kg semaine 22		TAC, TRF
La Trézence		De Migré à Puyrolland	Gardon Boutonnais	450 kg	1 lâcher le 16 mai		TAC, TRF, SDF
SECTEUR CENTRE							
Le Bramerit	1 ^{ère}	Du pont du Lieu-dit « Chez Ferret » au pont de la RD 114 (Saint-Savinien)	Mouche de St-Savinien	300 kg	3 lâchers de 100 kg les semaines 20, 21 et 22	TRF, TAC, SDF	
Le Coran		De Saint-Bris-des Bois à la confluence avec la Charente	Pêcheurs Saintongeais	450 kg	1 lâcher de 350 kg le 15 mai + 100 kg semaine 21	TRF	
Le Bourru	2 ^{ème}	Lieu-dit « Bourru », entre RN 141 et RD 24		100 kg	1 lâcher de 50 kg le 15 mai + 50 kg semaine 21	TAC	
SECTEUR SUD							
La Seugne	2 ^{ème}	Du lieu-dit « Le Coudinier » (Mosnac) au lieu-dit « Le Gué de Marraud » situé sur le bras de Seugne dit « l'Etier de Courpignac » (Les Gonds)	Pêcheurs d'Anguilles de la Seugne	450 kg	1 lâcher de 450 kg le 15 mai	TAC	
		Entre les Moulins de Guiffier et de Chez Bret à Jonzac, à proximité immédiate de la base de loisirs d'Heurtebise.	Gaule Jonzacaise	200 kg	1 lâcher de 100 kg le 15 mai + 1 lâcher de 100 kg pour le week-end de la Pentecôte (30/05, 31/05 et 1/06)		
La Maine	1 ^{ère}	Du lieu-dit « Chez Tardi » au Moulin d'Isaac (Clion/Seugne)		250 kg	1 lâcher de 150 kg le 16 mai + 1 lâcher de 100 kg pour le week-end des 6 et 7 juin	TRF	
Le Tarnac		Du pont du lieu-dit « La Laigne » au Moulin de Goribon (Nieul-le-Virouil)		30 kg	1 lâcher de 30 kg le 16 mai		
Le Pharaon	2 ^{ème}	Du pont de Bapaille (Mortiers) au lieu-dit « Le Geay » (Léoville).		100 kg	1 lâcher de 50 kg le 16 mai + 1 lâcher de 50 kg pour le week-end de la Pentecôte (30/05, 31/05 et 1/06)	TAC, TRF	
Le Trèfle		De St-Ciers-Champagne (second pont D 251 E3 direction Brie-sous-Archiac, lieux-dits l'Encrevier/La Briasse) au Moulin de Bertin.		100 kg	1 lâcher de 50 kg le 16 mai + 1 lâcher de 50 kg pour le week-end de la Pentecôte (30/05, 31/05 et 1/06)		
Le Taillon		Du pont de la D 145 à Saint-Dizant-du-Gua au lieu-dit « Le Sap ».		100 kg	1 lâcher de 50 kg le 16 mai + 1 lâcher de 50 kg pour le week-end de la Pentecôte (30/05, 31/05 et 1/06)		
Le Né		Lieu-dit « La Champforte », commune de Celles.		50 kg	1 lâcher de 50 kg pour le week-end des 6 et 7 juin.		TAC